

2005 - 2006

201.3

Naisseur Limousin avec repousse et finition en piémont du Massif Central



85 vaches Limousines
113 UGB

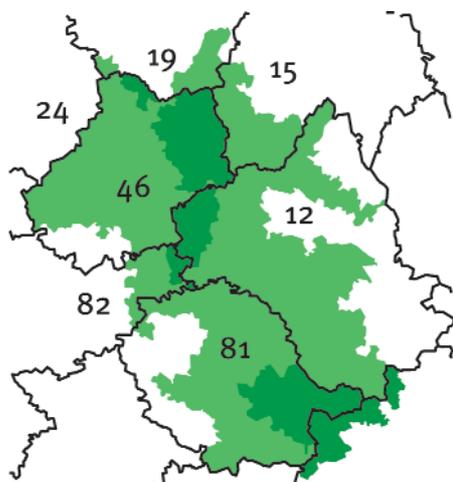
90 ha de SAU

2 UMO

1,3 UGB/ha SFP

► Ventes

- 37 broutards repoussés
- 17 broutardes repoussées
- 4 veaux naissants
- 5 génisses
- 15 vaches finies



- Zone de présence du système
- Zone de forte présence du système

Fonds cartographiques ARTICQUE© Tous droits réservés

► Assolement

- 39 ha de prairies permanentes
- 39 ha de prairies temporaires
- 7 ha de maïs fourrage
- 5 ha de céréales

La zone des contreforts du Massif Central est majoritairement constituée de sols acides, où l'herbe occupe 80 % de la surface agricole. La pluviométrie est de 800 à 1400 mm. La zone des ségalas lotois et aveyronnais et les zones assimilées se situent à une altitude entre 400 et 700 m milieu, avec une succession de plateaux. Les reliefs en pente (+ de 25 %) sont essentiellement boisés.

L'élevage des bovins laitiers et viande est quasi majoritaire dans cette zone. De plus, des ateliers complémentaires d'engraissement de porcs ou de veaux de boucherie sont parfois présents lorsque la main-d'œuvre le permet.

En bovin viande, l'accroissement parfois important des structures a orienté la plupart des exploitations vers une spécialisation de la production par un alourdissement des animaux de l'année avec finition systématique des réformes. Ces systèmes principalement en race Limousine, existent aussi en Blonde d'Aquitaine. La repousse de broutards achetés est une pratique présente sur ces territoires.

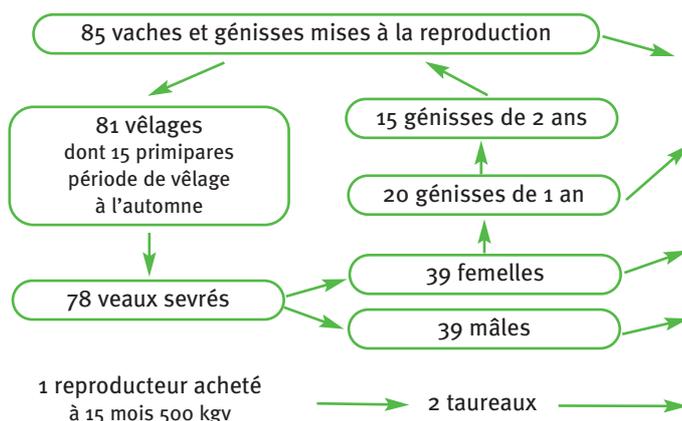
► Les déterminants du système

La pratique de l'alourdissement des broutards mâles et femelles en bâtiment, à coût alimentaire faible doit permettre de gagner 100 à 150 kg vifs après le sevrage. Cette pratique, traditionnelle dans la zone, a été soutenue par la Prime de Soutien Bovin Mâle. La maîtrise de la période de vêlage à l'automne permet

d'éviter une mise à l'herbe des veaux au printemps suivant. Cette phase demande une conduite sanitaire rigoureuse pour limiter les pertes de veaux en période de sevrage. La garantie d'une plus-value liée à alourdissement pour répondre aux besoins du marché, reste un élément d'attractivité du système.

85 vaches avec recherche de valeur ajoutée dans un système spécialisé avec repousse

► Cheptel en croisière



► Les ventes annuelles

Catégories	Poids	Mois
15 vaches finies dont 12 labels	420 kgc	janv. - juin août - oct.
1 génisse finie 36 mois	390 kgc	mai
4 génisses 20 mois	420 kgv	oct.
17 broutardes repoussées 12 mois	370 kgv	août-sept.
2 veaux naissants	70 kgv	nov.
37 broutards repoussés 11 mois	400 kgv	juil.-août
2 veaux naissants	80 kgv	nov.
1 taureau maigre	1 000 kgv	sept.

► Les performances

- Taux de gestation 95 %
- Taux de mortalité 5 %
- Taux de renouvellement 18 %
- Productivité numérique 92 % (78/85)

30 % d'IA réalisées sur génisses et/ou multipares

331 kg vifs/UGB
439 kg vifs/vache

Production brute de viande vive
37 300 kg
= kg vendus - kg achetés
+/- variations inventaires

► L'alimentation sur stock

- Durée d'hivernage : 135 jours

Principales catégories	Durée (jours)	Apports journaliers en kg de MS/jour					
		Fourrages			Céréales produites et achetées	Concentrés	
		Foin	Ens. herbe	Ens. maïs			Soja
66 vaches après vêlage	135	5	4	4	1	0,7	0,10
15 primipares après vêlage	135	5	3	4	1	0,7	0,10
16 génisses de 2 ans	110	8			1,6	0,6	0,05
20 génisses de 1 an	135	6			1	0,5	0,07
15 vaches finies	120	3		6	6	3	0,13

Complémentation des repoussés mâles
Foin : 240 kg/tête
Maïs ensilage : 360 kg/tête
Concentrés : 550 kg/tête

Complémentation des repoussées femelles
Foin : 240 kg/tête
Maïs ensilage : 240 kg/tête
Concentrés : 500 kg/tête

Besoins en fourrages

Foin : 145 T
Ensilage herbe : 43 T
Maïs ensilage : 82 T
Transition & période estivale :
400 kg de MS/UGB

2,39 TMS/UGB

Besoins en concentrés

Céréales : 47 T
Aliments achetés : 29 T
Tourteau de soja : 24 T
CMV : 2 T

900 kg/UGB
1 200 kg/vache

Les bons résultats du troupeau s'expliquent par la spécialisation et la technicité des éleveurs. Cependant, l'augmentation de la taille des troupeaux au-delà de 100 vaches détériorerait les résultats avec une augmentation de la mortalité des veaux et une baisse de la fécondité des vaches (surveillance du troupeau).

Dans ce système, la baisse de productivité numérique qui entraîne une baisse de la production de viande vive est compensée par un alourdissement supplémentaire des broutards mâles en limitant les coûts.

L'alimentation sur stock est à base de foin pour les génisses et se réalise à partir d'ensilage d'herbe et de maïs pour le reste du troupeau. Les vêlages d'automne

impliquent une alimentation hivernale suffisante pour répondre aux besoins des vaches en période d'allaitement. Les veaux destinés à la repousse sont allotés fin mai et alimentés avec du maïs ensilage et des concentrés dans les bâtiments laissés vides par le troupeau des mères. L'effectif d'animaux en repousse doit être adapté pour une consommation suffisante d'ensilage de maïs et assurer sa bonne conservation. Cependant, la transition alimentaire doit être assurée.

Des troupeaux de race Blonde d'Aquitaine existent également sur la même zone des ségalas aveyronnais avec des résultats techniques similaires.

La surface fourragère

Le parcellaire est relativement groupé à partir de 2 à 3 blocs, dont l'un important autour du siège de l'exploitation. Les prairies temporaires occupent les zones mécanisables. Les prairies permanentes sont réservées au pâturage avec des points naturels d'abreuvement (captage ou ruisseau).

Le renouvellement des prairies se fait avec des associations de ray-grass, dactyle, trèfle. Les prairies permanentes sont renouvelées en semi-direct alors que les prairies temporaires exigent un travail du sol avant semis. Les surfaces en maïs se trouvent à proximité des bâtiments pour limiter les transports.

85 ha de SFP
dont 78 ha d'herbe

Indicateurs fourragers
92 UGB au pâturage
85 ares d'herbe/UGB

Part de la pâture dans l'alimentation
50 %

7 ha de maïs fourrager (8 % de la SFP)

		Ensilage							
		Ens.	F2/						
PT 39 ha	22 % fauche + fauche + pâture	F1/							
	24 % fauche + pâture								
PN 39 ha	46 % pâture	39 ha de pâturages 40 ares/UGB	55 ha de pâturages 60 ares/UGB	78 ha de pâturages 87 ares/UGB					
		avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.

Les récoltes de fourrages

	ha	rdt/ha	quantité
Ensilage d'herbe	9	5 TMS	45 TMS
Foin 1C	30	4 TMS	120 TMS
Foin 2C	19	2,5 TMS	48 TMS
Maïs ensilé	7	13 TMS	91 TMS
Total récolté			304 TMS

2,69 TMS/UGB*
* 10 % de pertes

Les engrais et amendements

Apport engrais minéraux	N (U/ha)	P (U/ha)	K (U/ha)
Herbe (en moyenne)	34	10	20
Maïs ensilage	70	0	0
Cultures (non compris gel)	42	0	0

250 à 350 U/ha de CaO par an de manière rotationnelle tous les 2 ans sur les surfaces.

Les récoltes de céréales

	ha	rdt/ha (qx/ha)	quantité
Orge	1	60	6 T
Triticale	4	55	22 T

Production de paille et de fumier

- 5 ha de céréales à paille produisant 30 T
- 565 T/an de fumier épandu à :
 - 30 T/ha sur maïs ensilage et cultures
 - 20 T/ha sur les surfaces en herbe semée

Le pâturage

La mise à l'herbe a lieu entre le 15 et 20 mars pour tous les animaux. Des lots de 21 vaches (3 x 7) à 32 vaches (4 x 8) sont constitués au pâturage pour conserver les lots des bâtiments. Les veaux sont à l'herbe avec les mères jusqu'au sevrage et mis en bâtiment fin mai. Les lots de génisses bénéficient de parcelles attirées éloignées du siège de l'exploitation en général.

Depuis 2003, l'affouragement au pré est obligatoire de fin juillet à début septembre. La repousse de l'herbe à l'automne répond aux besoins des animaux en fin gestation et en période de vêlages.

La sécurité

Le maïs ensilage assure la sécurité des apports alimentaires en hiver pour des vaches à forts besoins ainsi que pour l'alourdissement des broutards en fin de printemps.

La fertilisation précoce des surfaces en herbe assure la pousse d'herbe dès le mois de mars pour permettre d'avancer la sortie des animaux.

Le rationnement des animaux à la pâture (fil avant, fil arrière) ou la rotation plus intense des lots d'animaux sur des parcelles bien dimensionnées permettent de pallier au déficit fourrager en cas de sécheresse.

Le foncier

44 % de la surface en fermage a un loyer par hectare de 140 €/ha.

Les bâtiments

Animaux à loger : 131 têtes

- Élevages
 - 85 vaches mères
 - 16 génisses de 2 ans
 - 20 génisses de 1 an
 - 2 taureaux
- Réformes
 - 8 vaches

Stabulation libre aire paillée 100 %

Aire de vie par animal

- Vache suitée : (10 + 2 m²)
- Vache ou taureau : 10 m²
- Génisse de 2 ans : 8 m²
- Génisse de 1 an : 5 m²

La repousse exige l'utilisation du bâtiment d'élevage pendant la période de pâturage du troupeau, printemps / été.

Besoins en stockage : 1980 m³

- Foin : 145 T soit un volume de 1310 m³
 - Paille : 61 T soit un volume de 670 m³
 - Silos : 91 T soit un volume de 111 m³
- } Hangars de stockage

Le matériel

Matériel en propriété

Traction

- 1 4RM 100 Ch.
- 1 4RM 60-70 Ch.
- 1 2RM 50 Ch.

Fertilisation / entretien des cultures

- 1 épandeur centrifuge
- 1 semoir engrais centrifuge
- 1 pulvérisateur 600 l/12 m

Récolte des fourrages

- 1 faucheuse rotative
- 1 andaineur
- 1 round-baller

Travail du sol

- 1 cultivateur
- 1 charrue
- 1 semoir grain
- 1 semoir pneumatique
- 1 herse rotative
- 1 vibroculteur

Transport / manutention

- 1 remorque plateau
- 1 chargeur frontal
- 1 désileuse

Matériel en CUMA ou entreprise

- Ensilage d'herbe
- Ensilage du maïs
- Moisson

Le travail

Pointes de travail :

- Vêlages à l'automne
- D'avril à juin : mise à l'herbe du troupeau, semis du

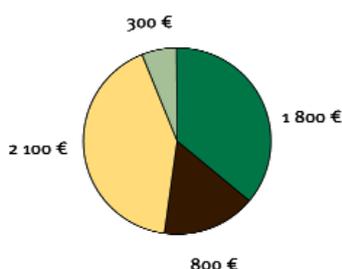
maïs, ensilage d'herbe et fenaison, mise en lots des broutards pour la repousse (déparasitage, suivi sanitaire...) et alimentation du 15 avril au 15 juillet.

Capital d'exploitation

En croisière

5 000 €/ vache

En installation



■	bâtiments
■	matériel
■	cheptel
■	stock, avance aux cultures et trésorerie

Le cheptel est acheté au prix des animaux reproducteurs.

La construction du bâtiment d'élevage de type stabulation libre aire paillée 100 % est estimée à 2800 € par vache.



Jean-Christophe LABARTHE - Chambre d'Agriculture du Lot - Tél. : 05 65 10 61 25
Jean-Bernard MIS - Chambre d'Agriculture du Tarn - Tél. : 05 63 76 60 64
Claudine MURAT - Chambre d'Agriculture de l'Aveyron - Tél. : 05 65 73 79 11
Julien BELVEZE - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 61 75 44 34



2005

201.3

Naisseur Limousin avec repousse et finition en piémont du Massif Central



90 ha de SAU
85 ha de SFP
5 ha céréales

2 UMO

1,3 UGB/ha SFP

85 vaches
113 UGB
331 kg viande vive/UGB

Le résultat économique en conjoncture 2005

Produits		141 980 €		Charges		86 930 €	
Ventes		90 480 € 64 %		Charges opérationnelles		46 410 € 53 %	
Bovins		87 700 €		Troupeau		296 €/UGB 33 400 €	
Broutards repoussés	17 *	950 €		Concentré	193 €/UGB	21 800 €	
Broutards repoussés	37 *	1 110 €		Frais vétérinaires	42 €/UGB	4 740 €	
Veaux naissants	4 *	370 €		Divers	61 €/UGB	6 870 €	
Génisses reproductrices	4 *	1 100 €		SFP	106 €/UGB	11 900 €	
Génisse finie	1 *	1 600 €		Engrais		9 090 €	
Vaches finies	3 *	14 280 €		Semences		1 960 €	
Vaches finies label	12 *	1 600 €		Autres		892 €	
Moins-value taureau		-500 €		Cultures		1 060 €	
		Prix du kg vif vendu : 2,35 €		Engrais		310 €	
Végétaux		2 800 €		Semences		290 €	
Orge		600 €		Autres		460 €	
Triticale		2 200 €		Charges de structure	40 520 € 47 %		
Aides		51 500 € 36 %		(hors amortissements et frais financiers)			
Bovins		30 720 €		Foncier		7 930 €	
PMTVA	81 *	230 €		Matériel		6 600 €	
Complément extensif < 1,4 et < 1,8 UGB	118 *	37 €		Carburants		3 420 €	
PAB	16 *	103 €		Bâtiments		990 €	
PSBM	37 *	162 €		Assurances		3 350 €	
SFP (Maïs fourrager)		1 276 €		MSA		11 300 €	
SCOP		1 276 €		Travaux par tiers		2 300 €	
Franchise modulation		138 €		EDF + eau		2 010 €	
PHAE		4 700 €		Frais de gestion		1 820 €	
	62 *	76 €		Salaires		-	
ICHN		13 400 €		Divers		790 €	
Annuités		27 800 € 20 %		Excédent Brut d'Exploitation 55 050 € 39 %			
Revenu disponible		27 250 €		Amortissements		21 800 €	
Produit brut bovin		1 400 €/vache 1 060 €/UGB		Frais financiers		8 500 €	
dont aides animales	367 €/vache	272 €/UGB		Résultat courant 24 750 €			
Charges bovines		530 €/vache 400 €/UGB		Ratios en croisière			
Coût du concentré	0,58 € par kg vifs produits			EBE/UMO		27 525 €	
Marge brute bovine		875 €/vache 660 €/UGB		Aides totales / EBE		94 %	
soit	62 % du produit brut bovin			Valeur ajoutée / Produit total (Ventes - Charges)		15 %	
Produit bovin/ha SFP		1 410 €		Valeur ajoutée / ha SAU		243 €	
Marge bovine/ha SFP		875 €		Charges de structure 790 €/ha de SAU			
Produit brut/ha SNF		815 €		(avec amortissements et frais financiers)			
Marge brute/ha SNF		600 €		dont mécanisation		300 €/ha de SAU	

La production d'animaux fins et alourdis bien rémunérés assure un produit de l'atelier bovin viande élevé. Les charges du troupeau sont fortes en lien avec le besoin en concentrés et les frais sanitaires nécessaires dans ce type d'atelier. Les surfaces en céréales à paille ne permettent pas de couvrir tous les besoins en aliments et

en paille de l'élevage. Ainsi la marge brute reste autour de 60 % du produit brut. L'excédent brut d'exploitation reste élevé grâce à la maîtrise des charges de structure de l'exploitation. L'EBE par UMO est correct, mais très lié aux aides qui représentent 94 % de ce dernier.

Repères économiques suite au découplage 2006

	Avant découplage*	Après découplage**	Évolution
Produit bovin/UGB	1 060 €	950 €	- 10 %
dont aides bovines/UGB	272 €	168 €	
Marge brute bovine/UGB bovin	660 €	510 €	- 23 %
Produit végétal/ha de culture	815 €	620 €	- 24 %
dont aides aux cultures/ha	263 €	61 €	
Marge brute/ha de culture	600 €	400 €	- 33 %
Valeur DPU pour 89,9 droits normaux		158 €	
EBE avec DPU	55 050 €	54 790 €	- 0,5 %
Revenu agricole	24 750 €	24 490 €	- 1,1 %

* Résultats 2005 avant découplage, avec modulation de 3 %.

** Simulation à partir des résultats 2005 du découplage, de la modulation de 4 % et du prélèvement réserve de 2,2 % appliqués en 2006.

Les leviers du système

L'effet négatif de la réforme de la PAC sur le revenu agricole peut être compensé par l'action sur différents critères, tels que :

- ▶ L'amélioration de **la productivité numérique de 0,3 %**
(soit une amélioration du taux de gestation, de l'IVV du troupeau ou du taux de mortalité par une meilleure gestion du troupeau, de son état sanitaire, de la surveillance des chaleurs...).
- ▶ L'augmentation de **la production brute de viande vive de 1 kg/UGB**
(soit une amélioration du taux de productivité numérique ou un alourdissement des animaux produits).
- ▶ L'amélioration du **prix de 0,01 €/kg vendu**
(par une meilleure adaptation du produit à la demande du marché)
- ▶ Une meilleure maîtrise **des charges**
 - une baisse de **1 % des charges opérationnelles animales**
 - une baisse de **3 % des charges opérationnelles de la SFP**
 - une baisse de **3 % des charges de mécanisation**

Après une perte voisine de 1,1 % sur le revenu agricole, le système ne subit pas une forte influence de la part des réformes mises en place dans la PAC en 2006.

Des leviers peuvent être assez facilement actionnés pour limiter cette perte, en particulier, la maîtrise des postes de charges.

Le découplage de la PSBM et son intégration dans les DPU, en référence à des valeurs de 2000 à 2002, annulent en partie les effets des prélèvements de la modulation et de la réserve.



Jean-Christophe LABARTHE - Chambre d'Agriculture du Lot - Tél. : 05 65 10 61 25
 Jean-Bernard MIS - Chambre d'Agriculture du Tarn - Tél. : 05 63 76 60 64
 Claudine MURAT - Chambre d'Agriculture de l'Aveyron - Tél. : 05 65 73 79 11
 Julien BELVEZE - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 61 75 44 34

